

# MAÎTRISE ET PRÉVENTION DES RISQUES



## Sécurité



### AGENT PÉRIL ANIMALIER

#### Autres appellations courantes :

Agent lutte aviaire, ...

#### Finalités / missions permanentes : Domaines d'interventions :

- Réaliser des actions préventives qui visent à rendre le milieu aéroportuaire inhospitalier aux animaux.
  - Mettre en œuvre les mesures appropriées d'effarouchement ou de prélèvement des animaux.
- Emprise de l'aérodrome.

#### Conditions d'accès :

##### Formation initiale requise :

CAP / BEP ou équivalent en expérience professionnelle.

##### Habilitation / permis :

- Permis B.
- Titre de circulation.
- Permis de chasse.
- Habilitation radio et conduite (phraséologie, ...).
- Habilitation « lutte animalière ».

#### Conditions de travail :

- Horaires décalés suivant le lever et le coucher du soleil.
- Missions essentiellement réalisées en extérieur.
- Ambiance sonore élevée (port d'EPI).

## Activités principales :

### Activités permanentes de surveillance et d'intervention :

- Surveillance constante des aires de mouvements aéronautiques avec maintien d'une présence effective aux abords immédiats de la piste en service par des rondes d'inspections ponctuelles conformément aux consignes.
- Contribution à l'évaluation des situations potentiellement dangereuses (seul ou après appel du pilote, du contrôleur aérien, ...).
- Effarouchement des volatiles avec la mise en œuvre de divers dispositifs d'effarouchement mobiles ou fixes (appareils sonores, laser, ...).
- Capture ou prélèvement des animaux par mise en œuvre des moyens appropriés (fusil, lasso, pièges, battues, ...).
- Information spontanée ou à la demande de la tour de contrôle de la situation animalière locale.
- Coordination des informations avec le service de la navigation aérienne au moyen de radio communications.
- Ramassage systématique de tout animal mort ou blessé sur l'aire de mouvement, après autorisation du

service de la navigation aérienne.

- Récupération des restes d'animaux sur l'aire de manœuvres à des fins d'expertise.
- Transmission des restes non putrescibles.

### Activités de prévention et suivi administratif :

- Vérification et entretien, à la prise de poste, des armes, du matériel et des véhicules.
- Rédaction d'un compte-rendu quotidien de la situation, des actions menées et du matériel utilisé, en fin de vacation et mise à jour du cahier journalier de liaison.
- Signalement des situations ou lieux potentiellement attractifs (aérodrome et son voisinage) pour les animaux.
- Mise à jour de fiches de collision et transmission au hiérarchique.
- Suivi du stock et des commandes de munitions.

## Compétences requises :

### Être capable de :

- Comprendre et respecter son périmètre d'intervention et d'autonomie.
- Appliquer des procédures et des modes opératoires.
- Maintenir un état de vigilance permanente afin de détecter toute anomalie, tout dysfonctionnement.
- Référer à sa hiérarchie notamment en cas de situation non répertoriée.
- Analyser les situations en temps réel et concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions appropriées à la complexité des situations.
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses.
- Diagnostiquer les anomalies et les traiter en conséquence.
- Manier et entretenir les armes à feu (fusil et pistolet).
- Maîtriser les appareils mobiles d'effarouchement.
- Posséder les connaissances aéronautiques générales (phraséologie aéronautique, aéronefs, ...).
- Posséder les connaissances nécessaires en ornithologie et mammalogie.
- Connaître l'emprise aéroportuaire.